



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Département de l'Hérault

le Maire de CREISSAN,

Le Conseil Municipal est convoqué le mardi 22 novembre 2016 à 18h30 en Mairie.

L'ordre du jour de la réunion porte sur les questions suivantes :

**Ordre du jour :**

**1) Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 8 septembre 2016.**

**2) Urbanisme :**

Débat sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)

**3) Décision N° 2016-002 Objet MAPA - Etude pour la réalisation d'une aire de remplissage - Rinçage des pulvérisateurs et de lavage des machines à vendanger - Tranche conditionnelle - phase travaux**

**4) Affaires scolaires :**

- Modification du règlement intérieur des temps activités périscolaires
- Création de la tarification modulée
- Demande de subvention du collège Jules Ferry de Cazouls les Béziers

**5) Personnel Communal :**

- Régime indemnitaire année 2016
- Attribution de bon d'achat au personnel communal non titulaire de droit privé (Contrat aidé)

**6) Budget Eau et Assainissement :**

- Plan de réduction des pertes en eau au titre de l'article L2224-7-1 du CGCT
- Création en non-valeur sur factures d'eau
- Décision modificative

**7) Relations extérieures :**

- Prévention des risques inondations. Demande de Subvention pour Etudes préalables à la réalisation des bassins d'écroulement.
- Redevance d'occupation du domaine public par les opérateurs de Télécommunications.

**8) Finance :**

- Budget Principal : Exécution des dépenses d'investissement 2017 du budget principal en l'absence du budget primitif
- Budget Eau et Assainissement : Exécution des dépenses d'investissement 2017 du budget principal en l'absence du budget primitif
- Budget principal : consolidation d'emprunt

**9) Communauté de Communes Sud Hérault :**

- Approbation du rapport d'activités de l'exercice 2015
- Modification statutaire

**10) Sujets divers**

Fait à CREISSAN, le 15 novembre 2016

Le Maire,

Bruno BARTHES

